



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux activités parascolaires organisées par **Croc'Kids ASBL** au sein de ses différentes implantations scolaires partenaires.

Elles déterminent notamment les conditions d'inscription, de participation, de paiement, d'annulation et de remboursement applicables à ces activités.

Les informations propres à chaque activité, notamment le lieu, les dates, les horaires, la tranche d'âge, le nombre de séances et le tarif, sont communiquées au moment de l'inscription via **MYCroc'Kids**.

2. INSCRIPTION

Les inscriptions aux activités parascolaires sont effectuées via le site internet www.crockids.be et la plateforme d'inscription MYCroc'Kids.

Une confirmation est adressée aux parents après l'inscription.

L'inscription concerne une activité, un créneau et une période déterminés tels qu'indiqués au moment de la réservation.

Les places sont limitées et certaines activités peuvent être soumises à un nombre minimum de participants.

Toute inscription implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Les parents sont responsables de l'exactitude des informations communiquées concernant leur enfant et s'engagent à maintenir celles-ci à jour dans MYCroc'Kids.

3. PÉRIODE ET CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Les activités parascolaires sont organisées selon le calendrier communiqué lors de l'inscription.

Le nombre de séances comprises dans l'inscription tient notamment compte des vacances scolaires, jours fériés et autres dates connues au moment de l'établissement du calendrier.

Les journées pédagogiques, événements scolaires, fermetures exceptionnelles ou autres modifications décidées ultérieurement par l'établissement scolaire peuvent néanmoins avoir une incidence sur certaines séances.

Croc'Kids informe les familles concernées dès que possible lorsqu'une modification du calendrier lui est communiquée.

4. ENCADREMENT

Crockids ASBL – Avenue Van Overbeke, 102 - 1083 – Bruxelles
www.crockids.be – asbl@crockids.be - IBAN : BE70 0017 3546 8325



Les activités sont encadrées par des moniteurs, éducateurs, enseignants ou intervenants disposant des compétences nécessaires à l'activité proposée.

En cas d'absence de l'intervenant habituel, **Croc'Kids privilégie, dans la mesure du possible, son remplacement afin de maintenir la séance.**

Le remplacement de l'intervenant ne constitue pas une annulation et ne donne lieu à aucun remboursement ou crédit lorsque l'activité est normalement organisée.

5. TARIFS

Le tarif applicable est celui communiqué dans **MYCroc'Kids au moment de l'inscription.**

Le prix tient compte de la période et du nombre de séances prévues pour l'activité concernée.

Les tarifs éventuellement affichés sur le site internet de Croc'Kids sont communiqués à titre informatif.

En cas de différence entre un tarif affiché sur le site internet et celui indiqué dans MYCroc'Kids au moment de l'inscription, le tarif affiché dans MYCroc'Kids fait foi.

6. FACTURATION ET PAIEMENT

Les factures doivent être payées dans un délai de **15 jours à compter de leur date d'émission**, sauf indication particulière communiquée lors de l'inscription.

Pour chaque facture en souffrance, un premier rappel est envoyé gratuitement et accorde un délai de 14 jours calendrier pour effectuer le paiement. Lorsque le rappel est envoyé par courrier postal, le délai légal supplémentaire applicable est pris en compte.

À l'expiration de ce délai, les intérêts de retard, indemnités forfaitaires et éventuels frais légalement autorisés peuvent être appliqués conformément à la législation belge en vigueur.

En cas de non-paiement persistant, Croc'Kids ASBL se réserve le droit de confier le dossier à son partenaire de recouvrement.

Croc'Kids peut également refuser une nouvelle inscription ou suspendre la participation à une activité lorsque des sommes exigibles restent impayées.

7. ANNULATION PAR LES PARENTS AVANT LE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

Une demande d'annulation doit être adressée par écrit à :

secretariat@crockids.be

Lorsque l'annulation est communiquée **plus de 14 jours calendrier avant le début de l'activité**, le montant payé est crédité à **100 % sur le portefeuille virtuel MYCroc'Kids.**

Lorsque la demande intervient **14 jours calendrier ou moins avant le début de l'activité**, aucun remboursement ou crédit n'est accordé et le montant de l'inscription reste dû.

Crockids ASBL – Avenue Van Overbeke, 102 - 1083 – Bruxelles
www.crockids.be – asbl@crockids.be - IBAN : BE70 0017 3546 8325



8. ARRÊT EN COURS DE PÉRIODE

L'inscription à une activité parascolaire constitue un engagement pour la période indiquée au moment de l'inscription.

Une désinscription ou un arrêt volontaire après le début de la période ne donne droit à aucun remboursement ou crédit pour les séances restantes.

Le fait de ne plus participer à l'activité ne dispense pas du paiement des sommes restant éventuellement dues pour l'inscription concernée.

Les situations médicales sont traitées conformément à l'article suivant.

9. ABSENCE POUR RAISONS MÉDICALES

En cas d'absence pour raisons médicales, les parents doivent transmettre un **certificat médical** au secrétariat de Croc'Kids.

Le certificat doit couvrir la période pendant laquelle l'enfant est dans l'incapacité de participer à l'activité.

Les **séances parascolaires effectivement manquées et couvertes par le certificat médical** peuvent faire l'objet d'un crédit correspondant sur le portefeuille virtuel MYCroc'Kids.

Une absence ponctuelle sans certificat médical ne donne droit à aucun remboursement, réduction ou crédit.

10. ANNULATION D'UNE SÉANCE PAR CROC'KIDS

En cas d'indisponibilité d'un intervenant, Croc'Kids tente prioritairement de maintenir l'activité en organisant son remplacement.

Lorsque la séance ne peut finalement pas être organisée par Croc'Kids, sa valeur est :

- soit créditée sur le portefeuille virtuel MYCroc'Kids ;
- soit compensée par une séance de remplacement lorsque l'organisation le permet.

Les familles concernées sont informées de la solution retenue.

11. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES, ÉVÉNEMENTS SCOLAIRES ET FERMETURES

Lorsqu'une séance ne peut pas avoir lieu en raison d'une journée pédagogique, d'une excursion, d'un événement scolaire, d'une fermeture exceptionnelle de l'établissement ou d'une indisponibilité des locaux décidée par l'école, Croc'Kids informe les familles dès que possible.

Selon la situation et les possibilités organisationnelles, Croc'Kids peut :

- maintenir l'activité lorsque les conditions le permettent ;
- organiser une séance de remplacement ;

Crockids ASBL – Avenue Van Overbeke, 102 - 1083 – Bruxelles
www.crockids.be – asbl@crockids.be - IBAN : BE70 0017 3546 8325



- créditer la valeur de la séance concernée sur le portefeuille virtuel MYCroc'Kids.

La solution retenue est communiquée aux familles concernées.

12. ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ PAR CROC'KIDS

Une activité peut être annulée avant son commencement notamment lorsque le nombre de participants est insuffisant ou lorsque les conditions nécessaires à son organisation ne sont plus réunies.

Dans ce cas, les montants déjà payés pour l'activité annulée sont intégralement crédités sur le portefeuille virtuel MYCroc'Kids ou remboursés.

Lorsqu'une activité déjà commencée doit être définitivement interrompue par Croc'Kids, seules les séances qui ne pourront pas être organisées font l'objet d'un crédit ou d'un remboursement.

13. PORTEFEUILLE VIRTUEL MYCROC'KIDS

Le portefeuille virtuel MYCroc'Kids est un crédit associé au compte de la famille.

Il peut notamment être alimenté à la suite :

- d'une annulation répondant aux conditions prévues dans les présentes CGV ;
- d'une absence médicale justifiée ;
- de l'annulation d'une séance par Croc'Kids ;
- de l'annulation totale ou partielle d'une activité.

Le crédit disponible peut être utilisé pour réserver d'autres activités Croc'Kids.

Le crédit du portefeuille virtuel n'est pas limité dans le temps.

Un remboursement bancaire du crédit peut être demandé au secrétariat par les parents.

14. FORCE MAJEURE ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Croc'Kids ne peut être tenu responsable lorsqu'une activité ne peut être organisée normalement en raison d'un événement indépendant de sa volonté.

Il peut notamment s'agir d'intempéries importantes, de grèves, d'épidémies, de décisions des autorités, d'une fermeture d'établissement, d'une indisponibilité imprévisible des infrastructures ou de toute autre circonstance rendant impossible ou dangereuse l'organisation de l'activité.

Lorsque cela est raisonnablement possible, Croc'Kids recherche une solution adaptée telle qu'un report, une activité de remplacement ou un crédit.

15. COMPORTEMENT ET EXCLUSION



Les enfants doivent respecter les autres participants, les encadrants, le matériel, les locaux ainsi que les règles de vie de Croc'Kids et de l'établissement partenaire.

En cas de comportement inadapté, un échange est organisé avec l'enfant et, lorsque cela est nécessaire, avec ses parents.

En cas de récidive, de comportement grave, de violence ou de mise en danger de l'enfant lui-même, des autres participants ou de l'équipe d'encadrement, **Croc'Kids se réserve le droit de suspendre ou d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant de l'activité.**

16. TENUE, MATÉRIEL ET OBJETS PERSONNELS

Une tenue adaptée peut être demandée selon l'activité pratiquée.

Lorsque l'enfant doit apporter du matériel particulier, cette information est communiquée aux familles.

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur, d'argent ou d'appareils électroniques.

Croc'Kids décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels, sauf lorsque sa responsabilité est légalement établie.

17. ASSURANCES

Les enfants sont couverts pendant les périodes d'encadrement par les assurances souscrites par Croc'Kids ASBL, notamment en responsabilité civile et accident corporel, via **CI Assurances**.

18. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des participants et de leurs responsables sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**.

Les parents peuvent consulter et modifier les informations liées à leur compte via MYCroc'Kids.

19. DROIT À L'IMAGE

Des photographies peuvent être prises pendant les activités afin d'illustrer les activités de Croc'Kids ou à des fins de communication.

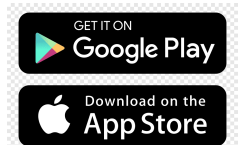
Les visages sont floutés par défaut.

Le refus concernant le droit à l'image doit être communiqué via les informations ou documents prévus à cet effet par Croc'Kids.

20. ATTESTATIONS

Lorsque l'activité concernée permet l'émission d'une attestation fiscale ou d'une attestation destinée à une mutualité, celle-ci est mise à disposition selon les modalités prévues par Croc'Kids, notamment via le compte MYCroc'Kids.

Crockids ASBL – Avenue Van Overbeke, 102 - 1083 – Bruxelles
www.crockids.be – asbl@crockids.be - IBAN : BE70 0017 3546 8325



21. CONDITIONS PARTICULIÈRES

Certaines activités, implantations scolaires ou périodes peuvent être soumises à des modalités particulières.

Les informations spécifiques communiquées lors de l'inscription, dans MYCroc'Kids, par e-mail ou dans la description de l'activité **complètent les présentes Conditions Générales de Vente**.

En cas de modification importante concernant une activité déjà réservée, les familles concernées sont informées dans les meilleurs délais.

22. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toute inscription à une activité parascolaire organisée par Croc'Kids ASBL implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

23. CONTACT

Croc'Kids ASBL

Avenue Van Overbeke 102
1083 Bruxelles

E-mail : secretariat@crockids.be

Site internet : www.crockids.be

IBAN : BE70 0017 3546 8325

